

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1296****17 décembre 2004****SOMMAIRE**

200 Gray's Inn Road, S.à r.l., Luxembourg .....	62184	Eldorado S.A.H., Luxembourg .....	62174
ABS Finance Advisory Company S.A., Luxembourg .....	62179	Enthusia Capital Management S.A., Luxembourg .....	62189
AD Strategy S.A. ....	62166	Eurix Europe S.A., Luxembourg .....	62165
Agape S.A., Luxembourg .....	62162	Eurogroupe S.A.H., Luxembourg .....	62189
Agape S.A., Luxembourg .....	62162	European Star Investments S.A., Luxembourg ..	62207
Agence J. Friedrich, S.à r.l., Luxembourg .....	62170	Eworks Europe S.A., Luxembourg .....	62178
Agropolis S.A.H., Luxembourg .....	62206	Exclusive Belge S.A.H., Luxembourg .....	62207
Ahcor, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	62205	Fidufrance S.A., Luxembourg .....	62186
Amelia Invest S.A., Luxembourg .....	62206	Fidufrance S.A., Luxembourg .....	62187
Amgine Equity Holding S.A., Luxembourg .....	62171	Fin.Bra S.A., Luxembourg .....	62180
Amgine Equity Holding S.A., Luxembourg .....	62171	Flyers S.A., Luxembourg .....	62167
Astrilux S.A., Luxembourg .....	62173	Föry Transports Internationaux, S.à r.l., Luxembourg .....	62205
Aubin S.A.H., Luxembourg .....	62180	FRI Feeder Advisory Company S.A., Luxembourg .....	62178
Ausy Luxembourg S.A., Luxembourg .....	62175	Fugilux S.A., Luxembourg .....	62175
Bankgesellschaft Berlin International S.A., Luxembourg .....	62196	Garage Georges, S.à r.l., Mersch .....	62170
Banyan S.A., Luxembourg .....	62167	GEC S.A., Wilwerdange .....	62201
Belca Holding S.A., Luxembourg .....	62208	General O & R International S.A., Windhof .....	62181
Belisse Europe S.A., Strassen .....	62180	GI. VA. Travel, S.à r.l., Luxembourg .....	62204
Build-Invest S.A., Dudelange .....	62168	GI. VA. Travel, S.à r.l., Luxembourg .....	62204
BWI International Holdings S.A., Luxembourg ..	62172	Globafin S.A.H., Luxembourg .....	62165
BWI International Holdings S.A., Luxembourg ..	62172	Global Equity Investments S.A., Bridel .....	62190
Castor et Pollux, Sicav, Luxembourg .....	62176	Global Switch, S.à r.l., Luxembourg .....	62164
Chelsfield (Global Switch), S.à r.l., Luxembourg ..	62165	Granata S.A., Luxembourg .....	62206
CompAM Fund, Sicav, Luxembourg .....	62174	Greenpine S.A., Luxembourg .....	62207
CompAM Fund, Sicav, Luxembourg .....	62174	Holland's Blumenparadies, GmbH, Diekirch .....	62205
Continental Real Estate Company S.A., Luxembourg .....	62182	IBC International Holdings S.A., Luxembourg ..	62172
Cosyma, GmbH, Luxembourg .....	62169	Immobilière Muhlenbach S.A., Luxembourg .....	62168
Cosyma, GmbH, Luxembourg .....	62169	Inter-Portfolio Verwaltungsgesellschaft S.A., Luxembourg .....	62172
Damigiana Holding S.A., Luxembourg .....	62176	Interhorus, S.à r.l., Munsbach .....	62170
DeluxBau, S.à r.l., Mertert .....	62183	Intérieur Décor S.A., Bereldange .....	62168
DeluxBau, S.à r.l., Mertert .....	62183	Isprat S.A., Luxembourg .....	62204
DeluxBau, S.à r.l., Mertert .....	62183	Ixus Conseil S.A., Luxembourg .....	62166
(Le) Domaine, S.à r.l., Luxembourg .....	62182	Jürgen Schillo GmbH, Luxembourg .....	62163
Duediquattro S.A., Luxembourg .....	62175	Kitry S.A., Luxembourg .....	62188
Duediquattro S.A., Luxembourg .....	62175	Kitry S.A., Luxembourg .....	62189
Dynamik, S.à r.l., Münsbach .....	62170	LCE Lux Holdco, S.à r.l., Luxembourg .....	62196
Edmond de Rothschild Fund, Sicav, Luxembourg ..	62176	LDV Management, S.à r.l., Luxembourg .....	62164
		Lofer, S.à r.l., Luxembourg .....	62168

LSF Toulon Liberté Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62200	Retriver S.A., Luxembourg . . . . .	62207
Lux.Stam S.A., Luxembourg . . . . .	62200	S.A. Euro-Holdings, Luxembourg . . . . .	62173
LVI Global Investments S.A., Strassen . . . . .	62176	S.A. Euro-Holdings, Luxembourg . . . . .	62173
Maacher Stuff, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	62170	Saint Quentin S.A., Luxembourg . . . . .	62178
Maecoba S.A., Luxembourg . . . . .	62171	Samirva Finance Invest S.A. . . . .	62183
Marchall, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62182	Samirva Finance Invest S.A. . . . .	62183
MJ Collections S.A., Luxembourg . . . . .	62208	Sotrilux, S.à r.l., Howald . . . . .	62186
MJ Collections S.A., Luxembourg . . . . .	62208	Sotrilux, S.à r.l., Howald . . . . .	62186
Nove Butovice Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62182	Sweelinck Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62207
Oblholding S.A. . . . .	62205	TC Telecom S.A. . . . .	62171
Orvet Pharmaceuticals Finance S.A., Luxembourg	62171	Telemedicine Enterprises S.A., Luxembourg . . . . .	62206
Pegnitz Park, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62184	Torres Vedras Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	62208
Peinture Kox, S.à r.l., Remich . . . . .	62169	Tutti Frutti S.A., Luxembourg . . . . .	62168
PICME Holding S.A., Private Investment Capital		Umicore Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	62175
Market & Equities Holding, Luxembourg . . . . .	62162	Uniex Holding S.A., Wiltz . . . . .	62197
Pompadour Holding S.A., Luxembourg . . . . .	62169	Valtrans S.A., Luxembourg . . . . .	62163
Power Consult GmbH, Leudelange . . . . .	62174	(La) Veggia Finance S.A., Luxembourg . . . . .	62190
Proteactive Europe S.A., Luxembourg . . . . .	62167	Windsor House (Lux) 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	62173
Redwall International S.A., Luxembourg . . . . .	62184		

**PICME HOLDING S.A., PRIVATE INVESTMENT CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.841.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

PRIVATE INVESTMENT CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A.

en abrégé PICME HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(085482.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

**AGAPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 83.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les informations et documents annexes enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04592, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085537.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

**AGAPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 83.716.

Conseil d'Administration depuis le 2 février 2004:

- M<sup>e</sup> Pierre Berna, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la foire, président;
- M<sup>e</sup> Denis Lenfant, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la foire;
- Madame Corinne Carraro employée privée, demeurant à B-6750 Musson, 24, rue de la Corne au Bois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGAPE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085543.3/255/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

**JÜRGEN SCHILLO, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 4, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 33.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(085034.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

---

**VALTRANS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 67.334.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FIRST NEVADA HOLDING S.A., R.C.S. Luxembourg B 48.959, une société avec siège social au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Laquelle procuration après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme VALTRANS S.A., R.C.S. Luxembourg B 67.334, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 89 du 12 février 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par des résolutions prises par une assemblée extraordinaire sous seing privé tenue en date du 5 juin 2001, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 595 du 17 avril 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a immédiatement été annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société VALTRANS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Schill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, vol. 145S, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

A. Schwachtgen.

(098536.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

---

**LDV MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share Capital: EUR 12,500.-.**Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.644.

1. Pursuant to a share transfer agreement dated November 24, 2004, six hundred and twenty-five (625) shares of LDV MANAGEMENT, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), out of the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares of the Company, issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred from Mr Franck Ruimy to Mr Ely Michel Ruimy.

2. Pursuant to the sole resolution of the sole shareholder of the Company, dated November 24, 2004, the sole shareholder of the Company resolved to accept the resignation with effect as of November 24, 2004, of Mr Franck Ruimy from his mandate as manager of the Company.

Discharge shall be granted to Mr Franck Ruimy, at the general meeting of shareholders of the Company approving the annual accounts of the Company as at December 31, 2004, for its term of office from July 9, 2004 until the date of his resignation.

Date: November 24, 2004.

E. M. Ruimy  
Manager**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

1. Conformément à un contrat de cession en date du 24 Novembre 2004, six cent vingt-cinq (625) parts sociales de parts sociales LDV MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie en vertu des lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 (la «Société»), sur les mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par Monsieur Franck Ruimy à Monsieur Ely Michel Ruimy.

2. Conformément à la résolution unique de l'associé unique de la Société, en date du 24 Novembre 2004, l'associé unique de la Société a décidé d'accepter la démission avec effet au 24 Novembre 2004, de Monsieur Frank Ruimy de son mandat de gérant de la Société.

Décharge sera donnée à Monsieur Frank Ruimy, lors de l'assemblée générale des associés de la Société appelée à approuver les comptes annuels de la Société au 31 Décembre 2004, pour la durée de son mandat du 9 Juillet 2004 au jour de sa démission.

Date: 24 Novembre 2004.

E. M. Ruimy  
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03230. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100372.3/250/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 1.357.825,- EUR.**Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 75.223.*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 10 décembre 2004*

En date du 10 décembre 2004, l'associé unique de la Société décide d'accepter la démission avec effet au 14 octobre 2004 et d'accorder entière décharge à Monsieur Andrew vander Meersch, administrateur de sociétés, demeurant au 31 Elaine Grove, Londres NW5 4QH, Royaume-Uni, pour l'exécution de son mandat en tant que gérant de la Société jusqu'au 14 octobre 2004, de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Haines, expert-comptable, demeurant au 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg;
- Monsieur Andrew Wilson, comptable, demeurant au 17A Fairlawn Court, Chiswick, Londres W4 5EE, Royaume-Uni;
- Monsieur Wolfgang Zepf, administrateur de sociétés, demeurant à Hebelstrasse 4, CH-9011 St. Gallen, Suisse;
- Monsieur Timothy Peter Bailey, chartered surveyor, demeurant au 2, rue Duchesse d'Angoulême, 78630 Orgeval, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100748.3/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

**CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 1.021.850,- EUR.**Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 75.216.*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 10 décembre 2004*

En date du 10 décembre 2004, l'associé unique de la Société décide de révoquer avec effet au 10 décembre 2004 et d'accorder entière décharge à Monsieur Andrew vander Meersch, administrateur de sociétés, demeurant 31 Elaine Grove, Londres NW5 4QH, Royaume-Uni, pour l'exécution de son mandat en tant que gérant de la Société jusqu'au 10 décembre 2004, de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Thomas Haines, expert-comptable, demeurant au 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg;
- Monsieur Andrew Wilson, comptable, demeurant au 17A Fairlawn Court, Chiswick, Londres W4 5EE, Royaume-Uni;
- Monsieur Wolfgang Zepf, administrateur de sociétés, demeurant à Hebelstrasse 4, CH-9011 St. Gallen, Suisse;
- Monsieur Timothy Peter Bailey, chartered surveyor, demeurant au 2, rue Duchesse d'Angoulême, 78630 Orgeval, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2004, réf. LSO-AX03639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100750.3/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

**GLOBAFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.962.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Signature.

(085022.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**EURIX EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 63.251.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 15 octobre 2004*

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés. . . . . - 8.710,53 EUR (perte).

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, une décision a été prise quant à la poursuite ou non des activités. Les activités de la société sont continuées malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Bernard Jaurett et Emile Morales, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, Monsieur Stéphane Best, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

EURIX EUROPE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085110.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**AD STRATEGY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 81.915.

*Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001 tenue au siège social*

Bureau:

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Jacques Archambeau.

Le Président choisit Madame Christine Dabee comme scrutatrice et désigne Madame Sonja Simenon en qualité de secrétaire de l'Assemblée.

Les Administrateurs présents complètent le bureau.

Présences:

L'Assemblée constate que toutes les actions sont présentes ou représentées.

Tous les actionnaires étant présents, il n'est pas nécessaire de vérifier la conformité aux prescriptions légales en ce qui concerne les convocations pour la présente Assemblée.

En conséquence, la présente Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

*Délibérations*

Après avoir pris acte des démissions suivantes:

- En tant qu'Administrateur-Délégué:

- Eugène Mouteschen, avec effet au 31 mai. Il poursuit toutefois son mandat d'Administrateur.

- En tant qu'Administrateurs:

- Anne-Françoise Moutschen, avec effet au 31 mai 2001

- Graziella Blanquart, avec effet au 31 mai 2001,

L'Assemblée, à l'unanimité, procède aux nominations suivantes:

- Jacques Archambeau, domicilié rue de la Béole, 22, B-4050 Chaudfontaine, au poste d'Administrateur-délégué

- Christian Nezer, domicilié rue des Acacias, 18, B-4053 Embourg, au poste d'Administrateur-Délégué.

Leur mandats prendront fin immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2006.

Plus rien n'apparaissant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 14.45 heures.

J. Archambeau / C. Nezer / C. Dabee / S. Simenon

*Président, Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué / Scrutatrice / Secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084928.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

**IXUS CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 63.639.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue au Siège Social en date du 15 octobre 2004*

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés . . . . . - 95.699,11 EUR (perte).

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, une décision a été prise quant à la poursuite ou non des activités. Les activités de la société sont continuées malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Bernard Jaurett et Madame Patricia Mays, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, Monsieur Christophe Mouton, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

IXUS CONSEIL S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085114.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**BANYAN, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 76.957.

## EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 septembre 2004 que:  
Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant au 2, rue de l'Indépendance, L-8021 Strassen, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085036.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**PROTEACTIVE EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 74.643.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 27 septembre 2004 à 11.00 heures*

## Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2003;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2003.

L'exercice clôture avec un bénéfice de EUR 16.879,56;

- d'affecter les résultats comme proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Apurement des pertes antérieures . . . . .	7.417,64 EUR
- Réserve légale . . . . .	473,10 EUR
- Report à nouveau . . . . .	8.988,82 EUR

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2003;

- d'accepter la démission de Maître Jean-Pierre Higuët de sa fonction d'administrateur de la société;

- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

- de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Mr Marcel Szabowicz, né le 16 novembre 1942 à Lyon, demeurant route de Rosette à F-24100 Bergerac, lequel terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12.00 heures.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085202.3/984/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**FLYERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.088.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05025, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(085357.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

**BUILD-INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3504 Dudelange, 58, rue Pierre Krier.  
R. C. Luxembourg B 96.414.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085384.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**IMMOBILIERE MUHLENBACH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 48.463.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085391.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**LOFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 56.423.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085392.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**INTERIEUR DECOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.302.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085395.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**TUTTI FRUTTI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 17, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 61.963.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085398.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---



**POMPADOUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 26.807.

Avec effet au 30 septembre 2004, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Hans de Graaf, Administrateur;
- Monsieur Peter Bun, Administrateur;
- Monsieur Pieter van Nugteren, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*agent domiciliataire*

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085404.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**PEINTURE KOX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5552 Remich, 45A, route de Mondorf.

R. C. Luxembourg B 77.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085409.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**COSYMA, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 44.798.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2003, registriert in Luxemburg, am 12. Oktober 2004, réf. LSO-AV00215, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt, am 22 Oktober 2004.

Erwähnung zum Zwecke der Veröffentlichung im Amtsblatt, Sammlung der Gesellschaften und Vereine.

Luxemburg, den 21. Oktober 2004.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

(085437.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**COSYMA, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 44.798.

*Auszug aus dem Gesellschafterbeschluss vom 5. Oktober 2004*

Der einzige Gesellschafter hat unter anderem beschlossen:

- Den Sitz der Gesellschaft von 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg nach 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg zu verlegen.

Luxemburg, den 21. Oktober 2004.

Als Auszug und zur Publikation

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085435.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**GARAGE GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7526 Mersch, 10, Um Mierscherbiërg.  
R. C. Luxembourg B 68.471.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085420.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**DYNAMIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 87.286.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085427.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**INTERHORUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 89.402.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085429.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**MAACHER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 21, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 32.971.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085431.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**AGENCE J. FRIEDRICH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 3, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 55.711.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la Société

Signature

(085463.3/1185/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**AMGINE EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 87.232.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour AMGINE EQUITY HOLDING S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(085496.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**AMGINE EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 87.232.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour AMGINE EQUITY HOLDING S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(085495.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**TC TELECOM S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 87.333.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le commissaire démissionne de son mandat avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

*Pour la société*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04946. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085491.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**ORVET PHARMACEUTICALS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 83.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04542, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(085507.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**MAECOBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 51.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03749, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085545.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**BWI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 26.977.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature / Signature

Le mandataire / -

(085518.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**BWI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 26.977.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 12 juillet 2004 pour l'année fiscale se terminant au 31 mars 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société BWI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. (Force, Fortune, Fortress) (la «Société»), il a été décidé ce qui suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 mars 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits a 31 mars 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
- perte à reporter: USD 56.520,44

Miami, USA, le 12 juillet 2004.

A. Nuh.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085528.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**IBC INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 52.765.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(085533.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**INTER-PORTFOLIO VERWALTUNGSGESELLSCHAFT S.A., Holdingaktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2227 Luxemburg, 13, avenue de la Porte-Neuve.  
H. R. Luxemburg B 76.569.

*Bekanntmachung des Verwaltungsrates*

Der von der INTER-PORTFOLIO VERWALTUNGSGESELLSCHAFT verwaltete IP Fonds wurde um einen weiteren Teilfonds, den «Inter-Portfolio Bond-Select», erweitert.

Das aktualisierte Verwaltungsreglement inkl. Verkaufsprospekt wurde hinterlegt und kann bei den Informationsstellen eingesehen werden.

Für Erwähnung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Oktober 2004.

Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085711.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**S.A. EURO-HOLDINGS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 32.952.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature / Signature

Le mandataire / -

(085529.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**S.A. EURO-HOLDINGS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 32.952.

—  
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 28 septembre 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société EURO-HOLDINGS (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2003,
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003,
- d'affecter les résultats comme suit:
  - dotation à la réserve légale: Zero
  - perte à reporter: EUROS 752,24
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2003,
- d'approuver certains transferts d'actions.

Miami, le 28 septembre 2004.

Monsieur L. Smejda

Signature

Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085532.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**ASTRILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 49.005.

—  
Les comptes annuels au 30 juin 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03755, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085546.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**WINDSOR HOUSE (LUX) 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 103.383.

—  
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil de gérance du 14 octobre 2004 que:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, est nommé Président du conseil de gérance.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085741.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**CompAM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 92.095.

—  
*Extrait des résolutions circulaires du Conseil d'Administration de CompAM FUND SICAV (la «SICAV»)*  
*Décisions*

1. De mettre fin, d'un commun accord, au contrat avec CITCO (LUXEMBOURG) S.A. comme agent domiciliataire, administratif, teneur de registre et agent de transfert avec effet au 31 octobre 2003.
2. De nommer avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2003, IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A. comme nouvel agent domiciliataire et administratif et agent teneur de registre et agent de transfert de Sicav.
3. Décision de transférer le siège social de la Sicav au 4, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

*Le Conseil d'Administration*

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05326. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085549.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**CompAM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 92.095.

—  
Le Conseil d'Administration a décidé de changer le siège social de la Sicav à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2003 comme suit:

- Ancienne adresse: 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- Nouvelle adresse: 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*Pour le compte de CompAM FUND, SICAV*

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05324. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085550.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**POWER CONSULT, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle «Am Bann».  
R. C. Luxembourg B 58.441.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

*Signature.*

(085737.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**ELDORADO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.875.

—  
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 12 juillet 2004 que:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques et sociales, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, est nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04746. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085743.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**DUEDIQUATTRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 73.625.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03759, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085551.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**DUEDIQUATTRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 73.625.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03761, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085548.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**FUGILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 65.285.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085755.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**UMICORE FINANCE LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.808.

—  
Suite à une résolution circulaire du Conseil d'administration prise en date du 26 février 2004, Monsieur Bastiaan Schreuders, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelé, par voie de cooptation avec effet au 26 février 2004, aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean Meyer. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour UMICORE FINANCE S.A.

C. Bechtel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085768.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**AUSY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.  
R. C. Luxembourg B 73.496.

—  
Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2003 de la AUSY LUXEMBOURG S.A., enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04976, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Lhoëst

Administrateur Délégué

(085777.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**DAMIGIANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 78.258.

Avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085772.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 76.441.

Le bilan du Rapport Annuel au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

M. Paoli / H. de Monthebert

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(085811.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**LVI GLOBAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.928.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(085853.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**CASTOR ET POLLUX, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 25.770.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de la société CASTOR ET POLLUX, une société anonyme constituée sous forme de société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 39, Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 25.770, constituée par un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 avril 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 134 du 15 mai 1987.

Les Statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte notarié du 31 juillet 2001 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 932 du 27 octobre 2001.

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Sandra Thomas, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Delphine Boutillier du Retail, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie Dobson, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:



A. Que la présente Assemblée a pour

*Ordre du jour:*

1. Approbation du projet de fusion, tel qu'il a été enregistré et publié, entre CASTOR ET POLLUX («société absorbée») et la société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois LUX INTERNATIONAL STRATEGY («société absorbante») compartiment «Lux International Strategy-Income Euro».

2. Dissolution de CASTOR ET POLLUX sans liquidation par apport de son actif net à LUX INTERNATIONAL STRATEGY.

3. Décharge aux administrateurs.

4. Divers.

B. Que le projet de fusion a été documenté par acte authentique reçu par le notaire soussigné en date du 29 juin 2004 conformément à l'article 271 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

C. Que le projet de fusion a été publié, conformément à l'article 262 de la Loi au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 707 du 9 juillet 2004.

D. Que les convocations contenant l'ordre du jour de la présente Assemblée ont été adressées aux actionnaires nominatifs en date du 26 août 2004 et publiées, conformément à l'article 70 de la Loi par des annonces insérées dans:

1) Le journal «Luxemburger Wort»

- du 26 août 2004 et

- du 10 septembre 2004

2) Le journal «Letzebuenger Journal»

- du 26 août 2004 et

- du 10 septembre 2004

3) Le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

- numéro 869 du 26 août 2004 et

- numéro 905 du 10 septembre 2004.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

E. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et par le notaire instrumentant. Cette liste demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant.

Sont restées annexées à l'acte numéro 1448/04 du 24 août 2004 avec lequel elles ont été enregistrées les procurations des actionnaires représentés à l'assemblée mentionnée ci-dessous.

F. Qu'il appert de la liste de présence que cent vingt-six (126) actions sont dûment représentées à l'Assemblée.

Le Président informe l'Assemblée qu'une première Assemblée ayant le même ordre du jour a été tenue le 24 août 2004 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas remplies.

La présente Assemblée peut donc valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée conformément à l'article 67-1 de la Loi.

L'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes

*Première résolution*

L'Assemblée, après avoir examiné le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 707 du 9 juillet 2004 ainsi que le rapport du conseil d'administration de CASTOR ET POLLUX y relatif, établi conformément à l'article 265 de la Loi et le rapport du réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., y relatif, conformément à l'article 266 de la même loi, approuve la fusion.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée constate que par l'apport de l'actif net de CASTOR ET POLLUX au compartiment «Lux International Strategy - Income Euro» de LUX INTERNATIONAL STRATEGY, la société d'investissement à capital variable CASTOR ET POLLUX a cessé d'exister conformément à l'article 274 de la Loi.

L'approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante LUX INTERNATIONAL STRATEGY n'est pas nécessaire puisque les conditions prescrites par l'article 264 de la Loi sont remplies, sous réserve que des actionnaires de cette société ne fassent pas usage de la faculté prévue à cet article 264, auquel cas le conseil d'administration de la société LUX INTERNATIONAL STRATEGY s'est engagé à en avertir le notaire instrumentant au plus tard le 30 septembre 2004 à 12 heures.

*Troisième résolution*

Décharge est donnée par l'Assemblée aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 257 et suivants de la Loi et constate que la fusion a été réalisée dans les conditions prévues par les dispositions légales.

Les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à la majorité des deux-tiers des votes des actions présentes ou représentées, sans limitation du droit de vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président clôture l'Assemblée.

Tous les documents mentionnés dans le présent acte resteront annexés aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement (rapport du conseil d'administration, rapport du réviseur d'entreprises agréé).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer le présent procès-verbal.

Signé: S. Thomas, D. Boutillier du Retail, S. Dobson.

Enregistré à Mersch, le 5 octobre 2004, vol. 428, fol. 86, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(086119.3/242/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**SAINT QUENTIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 57.035.

Avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04967. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085774.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**FRI FEEDER ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 60.013.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

C. Lanz / P. De Backer

*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

(085827.2/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**EWORCS EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.961.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EWORCS EUROPE S.A.

Société Anonyme

Signatures

*Administrateurs*

(085904.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 33, rue Notre Dame.  
R. C. Luxembourg B 90.387.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le premier octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 33, rue Notre Dame, inscrite au R.C.S. Luxembourg, sous la Section B et le n° 90.387,

constituée par acte du notaire soussigné en date du 12 décembre 2002, publié au Mémorial C de 2003, page 4926.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 13 septembre 2004.

Ladite société a un capital social actuel de EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros), représenté par 125 (cent vingt-cinq) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000 (mille euros) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Il appelle à la fonction de scrutateur Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 125 (cent vingt-cinq) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5ans;
6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé du Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes:

*Première résolution*

- La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15, rue de la Chapelle à Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5 boulevard de la foire à Luxembourg afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau. L'actionnaire principal déclarant reprendre à sa charge 100% des actifs et du passif de la société, tel qu'il résulte de la liquidation et également postérieur à la clôture de la liquidation.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Cinquième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société ABS FINANCE ADVISORY COMPANY S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au siège social de la société, 33 rue Notre Dame à Luxembourg.

*Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française, connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, Ch. Velle, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, vol. 145S, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

J. Delvaux.

(086107.3/208/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.007.

Avec effet au 30 septembre 2004, Madame Ann Mertens, employée privée, 59, Boulevard Royal, 2449 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

- Madame Ann Mertens, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04960. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085776.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**BELISSE EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 87.159.

Le bilan au 24 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(085861.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**FIN.BRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.204.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIN.BRA S.A.

Société Anonyme

Signatures

*Administrateurs*

(085908.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**GENERAL O & R INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 56.738.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GENERAL O & R INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2410 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 56.738,

constituée suivant acte reçu par Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 21 octobre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 20 du 21 janvier 1997.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 1<sup>er</sup> août 2001 et dont l'extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 355 du 5 mars 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Guy Esch, employé privé, demeurant professionnellement à Bertrange.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Christine Ney, employée privée, demeurant à Tiercelet (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Daniel Reding, expert-comptable, demeurant professionnellement à Bertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, du 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg au 9, route des Trois Cantons, L-8399 Windhof.

2.- Modification subséquente de l'article 2 des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui précède.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, du 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg au 9, route des Trois Cantons, L-8399 Windhof.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Windhof.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de huit cent cinquante euros (850,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Esch, C. Ney, D. Reding, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 10, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 octobre 2004.

P. Bettingen.

(086128.3/202/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**MARCHALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.497.

—  
Avec effet au 30 septembre 2004, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, Boulevard Royal, 2449 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, gérant démissionnaire.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur de Graaf Hans, Gérant
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant
- Monsieur van Nugteren Pieter, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Agent domiciliataire  
A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085779.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**CONTINENTAL REAL ESTATE COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 19.098.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086102.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**LE DOMAINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 27.488.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AU03838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086095.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**NOVE BUTOVICE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.625.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.243.

—  
Par résolution en date du 21 septembre 2004, les associés ont décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes, avec adresse professionnelle au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086167.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

62183

**SAMIRVA FINANCE INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 89.812.

—  
EXTRAIT

Par son courrier du 1<sup>er</sup> septembre 2004, la société domiciliaire COFIDOM-GESTMAN, S.à r.l., a dénoncé le siège social de la société SAMIRVA FINANCE INVEST S.A., sis au 23, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085884.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**SAMIRVA FINANCE INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 89.812.

—  
EXTRAIT

- Par leurs courriers respectifs en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004, Monsieur Albert Aflalo, Monsieur Patrick Aflalo et Madame Joëlle Mamane ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de la société SAMIRVA FINANCE INVEST S.A., avec effet immédiat.

- Par son courrier en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004, la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société SAMIRVA FINANCE INVEST S.A., avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085885.3/677/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**DELUXBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R. C. Luxembourg B 81.100.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086062.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**DELUXBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R. C. Luxembourg B 81.100.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086066.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**DELUXBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R. C. Luxembourg B 81.100.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086068.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

---

**PEGNITZ PARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital souscrit: EUR 12.500.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.738.

Par résolution en date du 21 septembre 2004, l'associé unique a décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes, avec adresse professionnelle au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086171.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**200 GRAY'S INN ROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital souscrit: EUR 12.500.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.735.

Par résolution en date du 21 septembre 2004, l'associé unique a décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes, avec adresse professionnelle au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086173.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**REDWALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 51.778.**DISSOLUTION**

In the year two thousand four, on the seventh of October.

Before us Maître Alphonse Lentz, notary public residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

REDWALL GROUP, S.r.l., a company duly incorporated and validly existing under the laws of Italy, with registered office in I-40065 Pianoro/Bologna, 99, via Nazionale, hereby represented by Mr Jean-Pascal Caruso, employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on September 30th, 2004.

The prenamed proxy, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

1. That the company REDWALL INTERNATIONAL S.A. («the Company»), with its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, has been incorporated according to a deed of the notary public Emile Schlessler, residing in Luxembourg, dated July 14th, 1995, which deed has been published in the Luxembourg official gazette «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» numéro 507, dated October 4th, 1995.

The Company is registered with the company register at the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under the number B 51.778.

2. That the issued share capital of the Company is set at two hundred forty-seven thousand eight hundred ninety-three euro fifty-two cent (247,893.52 EUR), represented by ten thousand (10,000) shares without a par value, entirely paid in.

3. That REDWALL GROUP, S.r.l., prenamed, has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

4. That in its quality of sole shareholder of the Company, REDWALL GROUP, S.r.l., hereby expressly states proceed to the dissolution and the liquidation of the Company.

5. That REDWALL GROUP, S.r.l., moreover states to take over, on its own account, all the assets and liabilities, whether known or unknown, of the company REDWALL INTERNATIONAL S.A. and that she will undertake under her own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by herself in relation with the assets and liabilities of the Company.

6. That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.



7. That the shareholders' register and the share certificates have been destroyed at this very moment, before the undersigned notary public.

8. That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five years.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surnames, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatre, le sept octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société de droit italien REDWALL GROUP, S.r.l., avec siège social à I-40065 Pianoro/Bologne, 99, via Nazionale (Italie), ici représentée par Monsieur Jean-Pascal Caruso, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme REDWALL INTERNATIONAL S.A. («la Société»), établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le Emile Schlessler de résidence à Luxembourg le 14 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 507 du 4 octobre 1995.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51.778.

2. Que le capital social souscrit de la Société est de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros cinquante-deux cents (247.893,52 EUR), représenté par dix mille (10.000) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

3. Que la société REDWALL GROUP, S.r.l., prénommée, est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions émises par la Société.

4. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société.

5. Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société REDWALL INTERNATIONAL S.A. et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour remplir les obligations qu'elle a ainsi contractées en relation avec les actifs et passifs de la Société.

6. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice des leurs mandats jusqu'au moment de la dissolution.

7. Qu'elle a procédé à l'annulation du registre des actions et des titres représentatifs au porteur en présence du notaire instrumentant.

8. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Caruso, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 12 octobre 2004, vol. 468, fol. 33, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 octobre 2004.

A. Lentz.

(086053.3/221/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**SOTRILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Howald, 304A, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 91.590.

L'an deux mille quatre, le quatre octobre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1.- Monsieur Domenico Tria, agent immobilier, né à Luxembourg le 15 septembre 1974, demeurant à L-5823 Fentange, 32, op der Sterz,

2.- La société anonyme CAPALUX S.A., avec siège à L-5442 Roedt, 54, route de Remich, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 50.421, représentée par deux administrateurs:

- Monsieur Camille Lux, employé privé, né à Luxembourg le 11 février 1963, demeurant à Roedt, et

- Madame Patrizia Ferron, employée privée, née à Luxembourg le 18 février 1967, demeurant à Roedt,

tous ici représentés par Madame Véronique Baraton, clerc de notaire, demeurant à Garnich, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Cette comparante, après avoir établi au moyen de l'acte de constitution reçu par le notaire instrumentant en date du 24 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 292 du 19 mars 2003, que ses mandants possèdent toutes les cent (100) parts de la société à responsabilité limitée SOTRILUX, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous le numéro B 91.590, et après avoir déclaré que les statuts n'ont jamais été modifiés,

s'est constituée au nom de ses mandants en assemblée générale extraordinaire et elle a requis le notaire d'acter comme suit la résolution unanime des associés:

*Transfert du siège social*

Le siège social est transféré à L-5884 Howald, 304A, route de Thionville.

La première phrase de l'article 2 des statuts est modifiée comme suit:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Howald.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes. Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et résidence, ladite comparante a signée ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Baraton, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 11 octobre 2004, vol. 431, fol. 12, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 14 octobre 2004.

C. Mines.

(084062.3/225/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

**SOTRILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Howald, 304A, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 91.590.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 14 octobre 2004.

Signature.

(084063.3/225/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

**FIDUFRANCE S.A., Société Anonyme,  
(anc. FIDUCIAIRE FIDUFRANCE S.A.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.584.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIDUCIAIRE FIDUFRANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 7 novembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 92 du 12 février 1998, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2003, publié au Mémorial C, numéro 788 du 26 juillet 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur José Jumeaux, administrateur de société, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Paule Kohn-Thibo, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Krimou, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué la Présidente expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- a) Modification de la dénomination actuelle en celle de FIDUFRANCE S.A.
- b) Nomination et démission d'administrateur.
- c) Nomination et démission de commissaire aux comptes.
- d) Modifications statutaires.
- e) Divers.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées ne varietur par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III.- Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux présentes aux actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV.- L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en celle de FIDUFRANCE S.A. et en conséquence le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. 1<sup>er</sup> alinéa.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de FIDUFRANCE S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission de l'administrateur la CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT Ltd, ayant son siège social à Londres W1X 8HL, 2, Lansdowne Row # 233, Berkley Square, inscrite au Companies House à Cardiff le 13 juillet 1999 sous le numéro 3806063, actuellement en fonction de la dite société.

La prochaine assemblée générale ordinaire statuera sur la décharge à lui donner.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme nouvel administrateur savoir:

«La société LONG LIVED HOLDING, société anonyme, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 58.943.»

Elle termine le mandat de l'ancien administrateur.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission du commissaire aux comptes la société IGESTIA S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B sous le numéro 58.940, actuellement en fonction de la dite société.

La prochaine assemblée générale ordinaire statuera sur la décharge à lui donner.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire aux comptes, savoir:

«La société FID'AUDIT UK LLP, avec siège social à Londres N3 1RL, Lawford House, Albert Place, inscrite au Companies House à Londres, sous le numéro OC303979.»

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: J. Jumeaux, L. Krimou, M.-P. Thibo, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004, vol. 145S, fol. 34, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

J.-P. Hencks.

(083558.3/216/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

**FIDUFRANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.584.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(083559.3/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

**KITRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 99.601.

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KITRY S.A., avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, constituée en Belgique sous la forme d'une société coopérative suivant acte sous seing privé en date du 25 octobre 1989. La société a été transférée au Luxembourg suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 443 du 27 avril 2004.

Les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, préqualifié, en date du 4 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 443 du 27 avril 2004.

La séance est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Ludivine Rockens, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Céline Auburtin, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinquante actions (50) représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (32.000,- EUR), d'une valeur nominale de six cent quarante euros (640,- EUR), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Suppression de la valeur nominale des 50 actions existantes.

2.- Echange des 50 actions par 100 nouvelles actions.

3.- Fixation de la valeur nominale des actions à 320,- EUR.

4.- Pouvoir à conférer au Conseil d'Administration aux fins d'annuler les 640 anciennes actions et d'émettre 320 nouvelles actions.

5.- Modification afférente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts.

6.- Nomination de Mademoiselle Anne-Isabelle De Man, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, administrateur en remplacement de Monsieur Philippe Slendzak démissionnaire.

7.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des 50 actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'échanger les 50 actions anciennes par 100 nouvelles actions.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle valeur nominale des actions à 320,- EUR.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins d'annuler les 640 anciennes actions et d'émettre 320 nouvelles actions.

*Cinquième résolution*

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'assemblée décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt euros (320,- EUR) chacune.»

Les autres alinéas de l'article cinq restent inchangés.

*Sixième résolution*

L'assemblée déclare accepter la démission de Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, de sa fonction d'administrateur de la société sur vu d'un écrit sous seing privé daté du 13 octobre 2004 qui restera annexé au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

L'assemblée lui accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement nouvel administrateur Mademoiselle Isabelle De Man, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale de l'an 2005.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

*Frais*

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. Rochas, L. Rockens, C. Auburtin, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 octobre 2004, vol. 902, fol. 16, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2004.

B. Moutrier.

(084104.3/272/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

---

**KITRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 99.601.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2004.

B. Moutrier.

(084105.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

---

**EUROGROUPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.759.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(084925.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

---

**ENTHUSIA CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.555.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 septembre 2004 à 14:00 heures à Luxembourg*

[Omissis]

*Sixième résolution*

L'assemblée générale a pris connaissance de l'échéance du mandat des organes sociaux et décide de nommer comme administrateurs:

- Giovanni Cusmano, administrateur des sociétés, demeurant à I-20122 Milan (Italie), 6, Piazza Fontana;
- Marco Sterzi, conseil économique, résidant à L-2227 Luxembourg, 18, Avenue de la Porte Neuve;
- Francesca Docchio, employée privée, demeurant à L-2227 Luxembourg, 18, Avenue de la Porte Neuve.

Et commissaire aux comptes:

- Monsieur Achille Severgnini, licencié en sciences économiques, demeurant à Milan.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2009.

[Omissis]

Pour copie conforme

*Le Conseil d'Administration*

M. Sterzi

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085434.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**LA VEGGIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.180.

Il résulte d'une décision prise par les Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 septembre 2004 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été nommée administrateur de la société avec effet immédiat au 30 septembre 2004 en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Hugo Neuman et Monsieur Marc Chong Kan. Le nouvel administrateur achèvera le mandat lors de la prochaine Assemblée Générale en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Un administrateur*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00585. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085004.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**GLOBAL EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8147 Bridel, 23, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 103.531.

## STATUTES

In the year two thousand and four, on the seventh of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1.- The company ALGEMENE NEDERLANDSE BEHEERMAAT-SCHAPPIJ S.A., having its registered office in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours;

here represented by Mrs Berendina Ten Brinke, company director, residing professionally in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours, by virtue of a proxy given under private seal.

2.- Mrs Berendina Ten Brinke, prenamed.

The said proxy, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

**Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration****Art. 1. Form, Name**

1.1. A Luxembourg corporation (stock company «société anonyme») is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles.

1.2. The Corporation exists under the firm name of GLOBAL EQUITY INVESTMENTS S.A.

**Art. 2. Registered Office**

2.1. The Corporation has its Registered Office in Bridel. The Board of Directors is authorized to change the address of the Corporation inside the municipality of the Corporation's corporate seat.

2.2. The Board of Directors has the right to set up subsidiaries, agencies or branch offices either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3. Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Registered Office or communications with abroad, the Registered Office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Corporation's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg corporation. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

**Art. 3. Object**

The Company has as object all commercial activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a company limited by share capital or of a private company, and the administration, management, control and development of such participations without having to remain within the limits established by the Law of July 31st, 1929 concerning Holding companies.

In particular, the Company may use its funds for the creation, management, development and the realization of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise as well as realize them by sale, transfer, exchange, grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct and/or indirect interest.

To take or otherwise acquire and to hold shares and securities of any company and to sell, re-issue with or without guarantee or otherwise deal with same.

The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not and in general carry out all real estate operations.

The Company may participate in public and private offerings for any kind of projects, in all kinds of auctions, and may undertake the realization of public works of any nature.

In general, the Company may carry out any patrimonial, commercial, industrial or financial activity and accomplish all transactions and activity, which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes.

#### **Art. 4. Duration**

The Corporation is formed for an unlimited period.

### **Chapter II.- Capital**

#### **Art. 5. Corporate Capital**

The subscribed corporate capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), divided into 310 (three hundred and ten) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

#### **Art. 6. Modification of Corporate Capital**

6.1. The subscribed capital of the Corporation may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner required for amending these Articles of Incorporation.

6.2. The Corporation can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

#### **Art. 7. Payments**

Payments on shares not fully paid up at the time of subscription will be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid.

#### **Art. 8. Shares**

The shares are on registered or bearer form, at request of the shareholder.

#### **Art. 9. Transfer of Shares**

There exist no restrictions about transactions or transfer of shares of the Corporation.

### **Chapter III.- Directors, Board of directors, Statutory auditors**

#### **Art. 10. Board of Directors**

10.1. The Corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

10.2. The Directors are nominated by the annual General Meeting for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the General Meeting.

10.3. In the event of vacancy of a member of the Board of Directors nominated by the general meeting because of death, retirement or otherwise, the remaining directors thus nominated may meet and elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders which will be requested to ratify such nomination.

#### **Art. 11. Meetings of the Board of Directors**

11.1. The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first General Meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, his place will be taken by election among directors present at the meeting.

11.2. The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any two directors.

11.3. The Board can only validly debate and take decision if a majority of its members is present or represented by proxies. All decision by the Board shall require a simple majority. In the event of a tied vote, the Chairman of the meeting has a casting vote.

11.4. The directors may cast their votes by circular resolution. They may cast their votes by letter, facsimile, cable or telex, the latter confirmed by letter.

11.5. The minutes of the meeting of the Board of Directors shall be signed by all the Directors having assisted at the debates. Extracts shall be certified by the Chairman of the board or by any two directors.

#### **Art. 12. General Powers of the Board of Directors**

Full and exclusive powers for the administration and management of the Corporation are vested in the Board of Directors, which alone is competent to determine all matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles.

#### **Art. 13. Delegation of Powers**

13.1. The Board of Directors may delegate the day-to-day management of the Corporation's business, understood in its widest sense, to directors, managers or other agents who need not to be shareholders.

13.2. Delegation of day-to-day management to a member of the Board is subject to previous authorization by the General Meeting of shareholders.

13.3. The first daily manager may be appointed by the first General Meeting of shareholders.

#### **Art. 14. Representation of the Corporation**

Towards third parties, the Corporation is in all circumstances represented in the bounds laid down by its purposes by any two directors or by delegates of the Board acting within the limits of their powers.

**Art. 15. Statutory Auditor**

15.1. The Corporation is supervised by one or more statutory auditors, who are appointed by the General Meeting.

15.2. The duration of the term of office of a statutory auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed periods of six years, renewable.

**Chapter IV.- General Meeting****Art. 16. Powers of the General Meeting**

16.1. The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the affairs of the Corporation.

16.2. Unless otherwise provided by law, all decisions shall be taken by the simple majority of the votes cast.

**Art. 17. Place and Date of the Annual General Meeting**

The annual General Meeting is held in Bridel at the registered office or at the place specified in the notice convening the meeting on the first Thursday of the month of June at 11.30 a.m.

**Art. 18. Other General Meetings**

The Board of Directors or the statutory auditors may convene other General Meetings. They must be convened at the request of shareholders representing one fifth of the Corporation's capital.

**Art. 19. Votes**

Each share is entitled to one vote.

**Chapter V.- Business year, Distribution of profits****Art. 20. Business Year**

20.1. The business year of the Corporation begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

20.2. The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Corporation at least one month before the annual General Meeting to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

**Art. 21. Distribution of Profits**

21.1. Every year at least five per cent of the net profits will be allocated to the legal reserve account. This allocation will be no longer necessary when and as long as such legal reserve amounts to one tenth of the capital of the Corporation.

21.2. Subject to the paragraph above, the General Meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

21.3. The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Chapter VI.- Dissolution, Liquidation****Art. 22. Dissolution, Liquidation**

22.1. The Corporation may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the same quorum as for the amendment of these Articles of Incorporation.

22.2. Should the Corporation be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the General Meeting of shareholders.

**Chapter VII.- Applicable law****Art. 23. Applicable Law**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

*Transitory measures*

The first financial year has begun at the date of the incorporation and shall finished at 31st of December 2005.

The first annual General Meeting shall be held in 2006.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the 310 (three hundred and ten) shares as follows:

1.- The company ALGEMENE NEDERLANDSE BEHEERMAATSCHAPPIJ S.A. ....	300 shares
2.- Mrs Berendina Ten Brinke .....	10 shares
Total: .....	310 shares

All these shares have been fully paid in, so that the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) is forthwith at the free disposal of the Corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand two hundred Euros.



*First extraordinary general meeting*

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have unanimously passed the following resolutions:

- 1.- The Corporation's address is fixed at L-8147 Bridel, 23, rue des Prés, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2.- The following have been elected as directors, their assignment expiring on occasion of the annual general meeting to be held in 2010:
  - a) Mrs Berendina Ten Brinke, company director, residing professionally in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours;
  - b) Mr Marius Kaskas, economist, residing professionally in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours;
  - c) The company ALGEMENE NEDERLANDSE BEHEERMAAT-SCHAPPIJ S.A., with registered office in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours (R. C Luxembourg B 80.766).
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor for the same period:  
the company CER INTERNATIONAL S.A., having its registered office in Belize city, 35A, Regent Street, Belize.
- 4.- The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the corporation to one or more of its directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatre, le sept octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société ALGEMENE NEDERLANDSE BEHEERMAAT-SCHAPPIJ S.A., ayant son siège social à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours;  
ici représentée par Madame Berendina Ten Brinke, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.
- 2.- Madame Berendina Ten Brinke, prénommée.  
Ladite procuration, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège, Objet, Durée****Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination GLOBAL EQUITY INVESTMENTS S.A.

**Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi à Bridel. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

**Art. 3. Objet**

La société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra prendre en sa possession ou acquérir et détenir des actions et des valeurs mobilières de toute société et vendre celles-ci, les ré-émettre avec ou sans garanties ou les négocier de toute autre manière.

La société pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente et la location de tous immeubles, meublés ou non meublés, et généralement faire toutes opérations immobilières.

La société pourra aussi s'engager dans des offres d'achats publiques ou privées dans divers projets, dans tout type de vente aux enchères, et peut entreprendre la réalisation de travaux publics de toute nature.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

#### **Art. 4. Durée**

La société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II.- Capital**

#### **Art. 5. Capital social**

Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), divisé en 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

#### **Art. 6. Modification du capital social**

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

#### **Art. 7. Versements**

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **Art. 8. Nature des actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

#### **Art. 9. Cession d'actions**

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

### **Titre III.- Administration, Direction, Surveillance**

#### **Art. 10. Conseil d'administration**

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 11. Réunions du conseil d'administration**

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.5. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

#### **Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

#### **Art. 13. Délégation de pouvoirs**

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs, managers ou autres agents, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 14. Représentation de la société**

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

#### **Art. 15. Commissaire aux comptes**

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années. Le mandat est renouvelable.

#### **Titre IV.- Assemblée générale**

##### **Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale**

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

##### **Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année à Bridel au siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations le premier jeudi du mois de juin à 11.30 heures.

##### **Art. 18. Autres assemblées générales**

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

##### **Art. 19. Votes**

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

##### **Art. 20. Année sociale**

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

##### **Art. 21. Répartition de bénéfices**

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

#### **Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

##### **Art. 22. Dissolution, liquidation**

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Titre VII.- Disposition générale**

##### **Art. 23. Disposition générale**

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

##### *Dispositions transitoires*

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2006.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 310 (trois cent dix) actions comme suit:

1.- la société ALGEMENE NEDERLANDSE BEHEERMAATSCHAPPIJ S.A. ....	300 actions
2.- Madame Berendina Ten Brinke .....	10 actions
Total: .....	<u>310 actions</u>

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille deux cents Euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée au L-8147, Bridel, 23, rue des Prés, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2010:
  - a) Madame Berendina Ten Brinke, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours;
  - b) Monsieur Marius Kaskas, économiste, demeurant professionnellement à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours;
  - c) La société ALGEMENE NEDERLANDSE BEHEERMAATSCHAPPIJ S.A., ayant son siège social à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours (R. C. Luxembourg B 80.766).
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période: la société CER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Belize City, 35, Regent Street, Belize.
- 4.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version française fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. Ten Brinke, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 16, case 9. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

J. Elvinger.

(085907.3/211/367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**LCE LUX HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 101.964.

**EXTRAIT**

L'associé unique de la Société, LCE AcquisitionSub, Inc., constituée et régie sous les lois du Delaware, ayant son siège social Centerville Road, Suite 400, Willmington, Delaware, Etats-Unis, a décidé en date du 30 septembre 2004:

- d'accepter la démission de Monsieur Michael F. Goss comme gérant de la Société, décharge lui étant accordée pour l'exercice de son mandat, et
- de nommer pour une durée illimitée Monsieur Philip H. Loughlin comme gérant unique de la Société, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LCE LUX HOLDCO, S.à r.l.*

Signature

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03881. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085014.3/2460/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**BANKGESELLSCHAFT BERLIN INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 15.024.

Gemäss einem Beschluss des Verwaltungsrates der Bankgesellschaft BERLIN INTERNATIONAL S.A. wurde der Kreis der Geschäftsleitung der Bank erweitert; Herr Stefan Bungarten, wohnhaft in Luxemburg, ist mit Wirkung zum 24. September 2004 als weiterer Geschäftsleiter bestellt worden.

Die Geschäftsleitung der Bank setzt sich dementsprechend folgendermassen zusammen:

- Horst-Dieter Hochstetter, «administrateur-délégué» und Sprecher der Geschäftsleitung
- Uwe Jungerwirth, Geschäftsleiter
- Stefan Bungarten, Geschäftsleiter

Für gleichlautenden Auszug

A. Marc

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04426. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085104.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**UNIEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 103.375.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre septembre.  
Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. La société DELMA & CIE, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.510,  
ici représentée par son gérant unique Monsieur Benoît De Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte;
2. La société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.905,  
ici représentée par son administrateur-délégué la société DELMA & CIE, S.à r.l., préqualifiée, elle-même représentée par son gérant unique Monsieur Benoît De Bien, prénommé.

Lesquels comparants, tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de UNIEX HOLDING S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Wiltz.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société a pour objet:

- la mise en valeur de toutes formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La gestion alternative de sa trésorerie, la couverture des positions prises sur ses placements, la gestion de son propre portefeuille de valeurs mobilières ou de produits dérivés.
- la prise de participations ou la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères.

La société pourra aussi prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations, souscrire à des instruments de gestion alternative et autres reconnaissances de dettes.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement et au développement de son objet.

La société demande explicitement à être considérée comme société holding en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt neuf concernant les sociétés holding; régime auquel elle requiert être assujettie et admise au bénéfice des dispositions fiscales de l'article premier de la dite loi du 31 juillet 1929.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

### Capital - Actions

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions sans valeur nominale.

#### *Capital autorisé*

Le capital de la société pourra être porté de son montant actuel à cent mille euros (100.000,- EUR), par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital,

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles,
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission des actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

**Art. 6.** Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixées par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 11.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de chaque administrateur.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

#### **Assemblée générale des actionnaires**

**Art. 14.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier vendredi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16.** Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

**Art. 17.** Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévues par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

#### **Année sociale - Bilan**

**Art. 18.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

**Art. 19.** Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Art. 21. Disposition générale**

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Mesures transitoires*

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2005.

#### *Souscription et libération*

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société DELMA & CIE, S.à r.l., préqualifiée, une action .....	1
2.- La société SOLFICORP S.A., prédésignée, quatre-vingt-dix-neuf actions .....	99
Total: cent actions .....	100

Les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 80,65% de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### *Coût, Evaluation*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- EUR.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) La société F.S.D. PARTNERS, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 99.591,  
 b) La société DELMA & CIE, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.510,  
 c) La société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.905.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société FIDOMES, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 95.765.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2009.

5) Le siège social est fixé à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.

6) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. De Bien, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 1<sup>er</sup> octobre 2004, vol. 318, fol. 100, case 5. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): G. Biver.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 octobre 2004.

A. Holtz.

(903358.3/2724/210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

**LSF TOULON LIBERTE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
 R. C. Luxembourg B 82.847.

Il résulte d'une résolution du seul associé de la Société du 29 septembre 2004, que M. Olivier Brahin a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Benjamin D. Velvin III, et
- M. Philippe Detournay

*Pour la Société*

LSF TOULON LIBERTE LUX, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04836. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085087.3/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

**LUX.STAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
 R. C. Luxembourg B 61.658.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 octobre 2004 que:

- Monsieur Francesco Abbruzzese a démissionné de sa fonction d'administrateur.
- Monsieur David De Marco, directeur de société demeurant à L-Stegen, a été coopté administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

La prochaine Assemblée des Actionnaires ratifiera cette cooptation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04292. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(085194.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.



**GEC S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9980 Wilwerdange, maison 43.  
R. C. Luxembourg B 103.376.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le cinq octobre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Madame Marie-Sophie Collard, employée, née à Liège, le 14 octobre 1973, demeurant à L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne,

ici représentée par Monsieur Omer Collard, administrateur de sociétés, demeurant à Wiltz, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg le 3 octobre 2004.

2.- Monsieur Christophe Cypers, analyste, né à Ougrée, le 28 novembre 1973, demeurant à L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne,

ici représenté par Monsieur Omer Collard, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg le 3 octobre 2004.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de GEC S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Wilwerdange.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société a pour objet la prestation de services administratifs à l'exclusion de toutes activités rentrant dans l'exercice des professions d'expert comptable et de conseil économique.

En général, la société peut effectuer toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension et le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

### Capital - Actions

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt euros (320,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 11.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée valablement soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

#### **Assemblée générale des actionnaires**

**Art. 14.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16.** Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

**Art. 17.** Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévus par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

#### **Année sociale - Bilan**

**Art. 18.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

**Art. 19.** Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 21. Disposition générale**

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

*Mesures transitoires*

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2004.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2005.

*Souscription et libération*

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Madame Marie-Sophie Collard, prénommée, cinquante actions .....	50
2.- Monsieur Christophe Cypers, prénommé, cinquante actions .....	50
Total: cent actions .....	100

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en espèces de sorte que la somme de huit mille euros (8.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

*Coût, Evaluation*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.550,- EUR.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Madame Marie-Sophie Collard, employée, née à Liège, le 14 octobre 1973, demeurant à L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne;
  - b) Monsieur Christophe Cypers, analyste, né à Ougrée, le 28 novembre 1973, demeurant à L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne;
  - c) Madame Annette Bruls, Ingénieur civil, née à Eupen (B), le 3 avril 1971, demeurant à B-1932 Sint-Stevens Woluwe, 81, Korenveld.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Omer Collard, administrateur de sociétés, né à Harsin (Belgique), le 1<sup>er</sup> mars 1935, demeurant à L-9515 Wiltz, 71, rue G.-D. Charlotte.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2009.
- 5) Le mandat des administrateurs et du commissaire est exercé à titre gratuit.
- 6) Le siège social est fixé à L-9980 Wilwerdange, maison 43.
- 7) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

*Réunion du conseil d'administration*

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme GEC S.A.:

- a) Madame Marie-Sophie Collard, employée, née à Liège, le 14 octobre 1973, demeurant à L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne,  
ici représentée comme prédit;
- b) Monsieur Christophe Cypers, analyste, né à Ougrée, le 28 novembre 1973, demeurant à L-1272 Luxembourg, 15, rue de Bourgogne,  
ici représenté comme prédit;
- c) Madame Annette Bruls, Ingénieur civil, née à Eupen (B), le 3 avril 1971, demeurant à B-1932 Sint-Stevens Woluwe, 81, Korenveld,  
ici représentée par Monsieur Omer Collard, administrateur de sociétés, demeurant à Wiltz, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 3 octobre 2004.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné administrateur-délégué Madame Marie-Sophie Collard, prénommée, chargée de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa

seule signature. Tout acte engageant la société devra obligatoirement revêtir la cosignature de l'administrateur-délégué Madame Marie-Sophie Collard.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-S. Collard, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 5 octobre 2004, vol. 319, fol. 1, case 1. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 octobre 2004.

A. Holtz.

(903359.3/2724/195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

---

**GI. VA. TRAVEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 96.656.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

*Domiciliataire*

Signature

(085523.3/815/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**GI. VA. TRAVEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 96.656.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

*Domiciliataire*

Signature

(085525.3/815/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**ISPRAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 62.236.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Au lieu de:

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(085189.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

---

**HOLLAND'S BLUMENPARADIES, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9280 Diekirch, 50, rue de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 95.834.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 6 octobre 2004, réf. DSO-AV00021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903401.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 octobre 2004.

---

**FÖRY TRANSPORTS INTERNATIONAUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1463 Luxembourg, 29, rue Fort Elisabeth.

H. R. Luxembourg B 47.149.

*Ausserordentliche Generalversammlung am 8. Oktober 2004*

Es ergeht aus dieser Versammlung, dass der Gesellschaftssitz von 57, rue d'Anvers nach 29, rue Fort Elisabeth in L-1463 Luxembourg mit sofortiger Wirkung verlegt ist. (8. Oktober 2004)

Worüber Urkunde, Datum wie Eingangs erwähnt, wurde vom alleinigen Gesellschafter unterschrieben.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02615. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085116.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

---

**AHCOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 96.399.

Entre le soussigné:

1- Monsieur De Sousa Ferreira David Fernando, Serrurier,  
demeurant à L-4011 Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette  
comme cédant d'une part et

2- Monsieur Da Silva Taveira Gomes Antonio Manuel, Chauffeur,  
demeurant à L-4051 Esch-sur-Alzette, 114, rue du Canal.  
comme cessionnaire d'autre part,

Il a été convenu en date de ce jour ce qui suit:

Le Comparant sub 1- cède et transporte par les présentes au Comparant sub 2-:

50 parts sociales d'une valeur nominale de 125 euros par part sociale.

soit un total de EUR 6.250,-

qu'il détient dans la société AHCOR, S.à r.l., avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette,  
Monsieur De Sousa Ferreira David Fernando donne par les présentes quittance du prix de cession ci-avant stipulé.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature / signature

Le cédant / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05215. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085141.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

---

**OBLIHOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 32.875.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2004*

Sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010, les mandats de:

- M. Jeannot Philipp, administrateur-délégué, président

- Mme Marie-France Pastore, administrateur

- Mme Colette Reuter, administrateur

ANTRACIT CREATIONS S.A., commissaire aux comptes

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085216.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

---

**GRANATA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2016 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 42.650.

—  
*Extrait du Procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 octobre 2004 à 15.00 heures à Monaco*

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par un bénéfice de EUR 34.023.

L'Assemblée Générale décide de déduire ce bénéfice de la perte des années antérieures soit une perte totale de EUR 665.907,- au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

L'Assemblée Générale donne par votes spéciaux, décharges aux Administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé et décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

Monaco, le 14 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

T. van Vuuren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085343.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

---

**AMELIA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 54.081.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05035, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085361.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**AGROPOLIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 63.160.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 mars 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05051, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085364.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**TELEMEDICINE ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 87.623.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 5 octobre 2004 à 14.00 heures à Luxembourg*  
[Omissis]

*Sixième résolution*

L'assemblée générale prend connaissance de l'échéance du mandat de l'administrateur Doron Korman, business manager, demeurant à David Razeal St. Kfar Sava, Israël et décide de renouveler son mandat.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085447.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**EXCLUSIVE BELGE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 38.863.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05055, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085366.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**EUROPEAN STAR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 81.201.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05062, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085367.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**GREENPINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.767.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085368.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**RETRIVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.666.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085369.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**SWEELINCK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 36.869.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05082, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085371.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**MJ COLLECTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 44.919.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05091, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085373.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**MJ COLLECTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 44.919.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05088, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085372.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**BELCA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 31.024.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05095, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085374.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---

**TORRES VEDRAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 44.368.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05099, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(085375.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

---